

## FUSION DES COMMUNES : UNE AVANCEE APPRECIABLE

L'APRO (Association Pour Le Regroupement des Olonnes), dont l'action a permis, entre autres, de remettre le sujet de la fusion des communes des Olonnes au centre des débats lors des dernières élections municipales, se félicite des conclusions de l'étude réalisée par le cabinet KPMG. Celle-ci confirme les analyses de l'association et les résultats du sondage d'opinion réalisé par elle auprès d'environ 1000 personnes fin 2007.

Par ses conclusions, mais également par la méthode employée, ce document s'avère déterminant dans le cheminement vers la commune unique.

En effet, les experts considèrent d'une part que le statu quo de l'organisation actuelle est impossible, d'autre part que « le scénario optimal est celui de la fusion simple couplée avec une communauté d'agglomération », et enfin que le scénario de la fusion simple des 3 communes semble le plus opérationnel et le seul réalisable à court terme. En toute logique, c'est donc le scénario de la fusion des trois communes qui s'impose dans un premier temps.

Ainsi, le cabinet indépendant rejoint l'opinion de 85% des citoyens des Olonnes sondés par l'APRO fin 2007 et qui se montraient favorables au rapprochement des communes.

Outre la clarté de la réponse apportée par KPMG, il convient de souligner l'esprit de consensus qui a régné entre les 3 Municipalités des Olonnes pour définir en commun notamment le choix d'un cabinet indépendant, l'élaboration du cahier des charges, la définition des règles à observer et la validation des conclusions. Ce processus démocratique utilisé nous semble de bon augure quant à la prise en considération des intérêts de tous. Ainsi, face à cette question majeure pour les Olonnes, les trois principaux élus ont su jouer de concert dans un esprit de responsabilité qui mérite d'être souligné.

Cette avancée significative doit conduire tout naturellement aujourd'hui à la mise en œuvre de la poursuite du processus annoncé dans la presse (communication, réunions publiques regroupant les trois Maires, consultation de la population, référendum). Dans ce cadre, il reste à espérer que, animés du même état d'esprit, nos responsables élus s'attachent à présenter et soumettre aux concitoyens de chacune des trois communes un référendum ou à défaut une consultation avec une formulation identique de la question posée dans un délai qui ne puisse excéder la fin de l'année 2009, et donner ainsi la suite concrète que tous attendent.

